

Cadre d'évaluation des plans d'actions nationaux relatifs au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Nom du pays :	
1. Cadre de dépenses à moyen terme	
a) Quel est le cycle de vie du cadre de dépenses à moyen terme actuel?	
b) Quel était le cycle de vie du cadre précédent?	
c) Quels sont les principaux objectifs du cadre actuel?	
d) Quels sont les principaux chapitres du cadre actuel?	
e) Quelle est la structure des coûts annuels du cadre actuel, ventilés par principaux chapitres?	

2. Plan d'action national et auto-évaluation du pays	
a) Dans quelle mesure les éléments du plan d'action national sont-ils issus de l'auto-évaluation du pays et dans quelle mesure ont-ils été tirés de l'actuel cadre de dépenses à moyen terme?	
b) S'ils proviennent de l'auto-évaluation, ont-ils été produits par les institutions de recherche techniques, les points focaux nationaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, ou un autre mécanisme, si c'est le cas, lequel?	
c) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer la manière dont le plan d'action national est dérivé de l'auto-évaluation du pays?	
d) Qu'est-ce qui indique, le cas échéant, qu'à la suite de la mise en œuvre du plan d'action national: i) les principaux objectifs du CDMT subiront une modification, et ii) si c'est le cas, quels pourraient être les nouveaux objectifs?	

3. Plan d'action national et cadre de dépenses à moyen terme	
a) Suite à l'application du plan d'action nationale relatif au MAEP, le cadre de dépenses à moyen terme a-t-il augmenté? Si c'est le cas, dans quelles proportions?	
b) Le plan d'action national a-t-il été incorporé dans le cadre de dépenses à moyen terme au moment de sa formulation?	
c) Le plan d'action national est-il actuellement incorporé dans le cadre de dépenses à moyen terme?	
d) Cette incorporation a-t-elle inclus une codification du plan d'action national dans le contexte du cadre de dépenses à moyen terme?	
e) Certains des projets et programmes du cadre de dépenses à moyen terme ont-ils été transférés dans le plan d'action national? Si c'est le cas, lesquels?	
f) Certains projets et programmes du plan d'action national ont-ils été transférés dans le cadre de dépenses à moyen terme? Si c'est le cas, lesquels?	
g) Certains programmes apparaissent-ils à la fois dans le plan d'action national et le cadre de dépenses à moyen terme? Si c'est le cas, lesquels?	

<p>h) Le budget annuel couvre-t-il tous les programmes et les projets contenus dans le plan d'action national? Si ce n'est pas le cas, quels sont les projets du plan qui ne sont pas pris en compte dans le budget?</p>	
<p>i) Y a-t-il une indication sur des différences substantielles entre les principaux objectifs du plan d'action national et ceux du cadre de dépenses à moyen terme que perçoivent les décideurs? Si c'est le cas, quelles sont-elles?</p>	
<p>j) Y a-t-il une indication sur des pressions qu'exercerait le plan d'action national sur la capacité d'absorption de l'économie, et si c'est le cas, lesquelles?</p>	
<p>k) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer le processus d'intégration du plan d'action national dans le cadre de dépenses à moyen terme?</p>	

<p>4. Coût et contenu du plan d'action national</p>	
<p>a) Des projets ou programmes ont-ils été rajoutés ou retirés du plan d'action national depuis sa publication dans le rapport d'évaluation par pays du MAEP? Si c'est le cas, i) quels sont les projets ou programmes qui ont été rajoutés, ii) quels sont les projets ou programmes qui ont été soustraits, iii) comment l'ajout ou le retrait de programmes ou projets ont-ils modifié le coût total du plan d'action national?</p>	
<p>b) Les coûts des programmes ou projets contenus dans le plan d'action national ont-ils été revus depuis leur publication dans le rapport d'évaluation par pays du MAEP? Si c'est le cas, i) quels sont les programmes qui ont été visés, ii) quel est l'impact global en termes de coûts totaux du plan d'action national?</p>	
<p>c) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer le calcul des coûts du plan d'action national?</p>	

5. Financement du plan d'action national	
a) S'agissant du financement, le plan d'action national a-t-il été incorporé dans le cadre de dépenses à moyen terme, ou a-t-il été retenu comme programme distinct?	
b) Le financement du plan d'action national s'est-il effectué globalement ou programme par programme?	
c) Au moment de la mise en œuvre du plan d'action national, le financement promis ou attendu était-il suffisant pour couvrir les coûts estimés? Si ce n'est pas le cas, quel était le montant manquant?	
d) Quel était le montant prévu ou attendu des contributions de fonds au titre du plan d'action national: pourcentage provenant de sources gouvernementales, pourcentage provenant de sources non gouvernementales?	
e) Le financement annuel réel du plan d'action national était-il suffisant pour couvrir les coûts estimés? Dans le cas contraire, quels étaient les montants annuels insuffisants, par principaux chapitres du plan d'action national?	
f) Sur les montants réellement octroyés chaque année, quel était le pourcentage provenant de sources gouvernementales, le pourcentage provenant de sources non gouvernementales?	

g) Des financements ont-ils fait défaut à certains programmes du plan d'action national? Si c'est le cas, i) à quels programmes, et ii) quel a été le montant annuel manquant?	
h) Quel est l'organe habilité à décaisser des fonds au titre du plan d'action national: i) l'agence nationale de planification, ii) le point focal national du MAEP, iii) les organismes d'exécution, ou iv) d'autres organes, et dans ce cas, lesquels?	
i) A-t-on enregistré dans la mise en œuvre du plan d'action national des retards attribuables aux contraintes de financement? Si c'est le cas, i) lesquelles, et ii) quelle a été l'ampleur des retards?	
j) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer le financement du plan d'action national?	

6. Mise en œuvre du plan d'action national	
a) A-t-on enregistré des retards dans le démarrage lors de la première année de mise en œuvre du plan d'action national? Si c'est le cas, quelle était l'ampleur des retards?	
b) A-t-on enregistré des retards dans la mise en œuvre du plan d'action national de la deuxième année ou de l'année suivante? Si c'est le cas, quelle était l'ampleur des retards?	
c) A-t-on enregistré des cas de programmes du plan d'action national inachevés pour des raisons non financières? Si c'est le cas, i) de quels programmes s'agit-il, et ii) quelles en étaient les raisons?	
d) A-t-on enregistré des cas de programmes et projets du plan d'action national menés à terme sans que la totalité des fonds alloués n'ait été utilisée? Si c'est le cas, i) de quels programmes s'agit-il, et ii) quel est le montant de la différence?	
e) A-t-on enregistré des cas de programmes ou projets du plan d'action national inachevés en raison de l'insuffisance des fonds budgétisés pour couvrir les coûts réels? Si c'est le cas, i) de quels programmes s'agit-il, et ii) quel est le montant de la différence?	

<p>f) La responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action national incombe-t-elle: i) au point focal national du MAEP, ou ii) à d'autres mécanismes? Si c'est le cas, lesquels?</p>	
<p>g) Si la responsabilité de l'exécution du plan d'action national incombe à un autre mécanisme, le point focal national du MAEP est-il représenté lors des réunions de planification de ce mécanisme par son Directeur général ou le Président de son Conseil de direction?</p>	
<p>h) Si le point focal national du MAEP est chargé de la mise en œuvre du plan d'action national, doit-il rendre compte: i) à l'organe national de planification, ii) au mécanisme responsable de la mise en œuvre du cadre de dépense à moyen terme, ou iii) à d'autres organismes et, si c'est le cas, lesquels?</p>	
<p>i) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer le processus de mise en œuvre du plan d'action national?</p>	

7. Suivi du plan d'action national	
a) Les institutions directement responsables de la mise en œuvre du plan d'action national sont-elles tenues de faire rapport au point focal national du MAEP?	
b) Quel est l'organe national ou quels sont les organes nationaux chargé(s) du suivi de la mise en œuvre du plan d'action national?	
c) Quelles sont les mesures adoptées pour assurer la qualité des programmes engagés au titre du plan d'action national?	
d) Les mesures adoptées pour assurer la qualité comprennent-elles: i) le pouvoir de retenir les fonds budgétisés au titre du plan d'action national destinés aux agences d'exécution, ii) le pouvoir de mener l'audit du travail des agences d'exécution du plan d'action national, iii) le pouvoir d'amener les agences d'exécution du plan d'action national à modifier ou améliorer leurs systèmes et leurs procédures?	
e) Les rapports de mise en œuvre des programmes et projets du plan d'action national sont-ils uniquement transmis aux organismes publics, ou également à des sources ou financeurs non gouvernementaux?	
f) Si les rapports sont fournis aux financeurs non gouvernementaux, les cadres de production des rapports	

sont-ils ceux des organismes financiers ou non?	
g) Quelle est la fréquence à laquelle les agences d'exécution doivent faire rapport au point focal national, ou à l'organe auquel elles fournissent des rapports sur la mise en œuvre du plan d'action national?	
h) Le point focal national est-il tenu de faire rapport à l'organisme chargé du suivi de la mise en œuvre du cadre de dépenses à moyen terme dans le cadre de l'exécution du plan d'action national?	
i) Le point focal national est-il tenu de faire rapport à un autre organisme, en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action national, et si c'est le cas, lequel?	
j) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer le suivi du plan d'action national?	

8. Capacités du cadre de dépenses à moyen terme	
a) Quelle est l'institution chargée de superviser la mise en œuvre des projets du cadre de dépenses à moyen terme?	
b) Combien de cadres de l'organe national responsable du cadre de dépenses à moyen terme collaborent-ils au plan d'action national?	
c) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer les capacités?	
d) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer les capacités de l'organisme chargé du cadre de dépenses à moyen terme?	

9. Capacités du point focal national du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	
a) Quelle est l'institution ou l'organe chargé(e) de superviser la mise en œuvre des projets du plan d'action national?	
b) De combien de cadres du personnel organique le point focal national dispose-t-il pour superviser la mise en œuvre du plan d'action national?	
c) Combien de cadres du personnel organique du point focal national sont-ils chargés du suivi du plan d'action national?	
d) Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour améliorer les capacités et la performance du point focal national du MAEP?	